



# HYDRO MINERAL

## HYDROFUGE AG

Protection Anti-Graffitis

Fiche technique

### PRÉSENTATION DU PROCÉDÉ :

L'hydrofuge Anti-Graffitis Hydro-Minéral est une solution filmogène, pour la protection des matériaux minéraux poreux.

Les supports ainsi traités deviennent imperméables, oléofuges et empêchent l'imprégnation des encres et des peintures. Il ne dénature pas l'aspect naturel des matériaux.

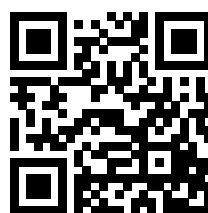
Il peut être utilisé en traitement préventif sur des supports neufs ou anciens. L'hydrofuge AG Hydro-Minéral a un temps de séchage rapide (de 30 min à 2 heures suivant les conditions).

DOMAINES D'APPLICATION :  Extérieur

L'hydrofuge AG Hydro-Minéral peut être utilisé sur les matériaux minéraux poreux, tels que : les pierres, les bétons, les granits, les enduits, etc...



Flashez moi !



Pour télécharger la fiche technique



### NETTOYAGE DES GRAFFITIS :

Utiliser le DECAP GRAFFITIS Hydro-Minéral pour le nettoyage avant et après traitement.

Le DECAP GRAFFITIS est un gel spécialement conçu pour le nettoyage des graffitis, utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur sur la plupart des supports (bois, métal, pierres, bétons et enduits) sans les altérer.

### LIMITE D'EMPLOI :

L'hydrofuge Anti-Graffitis Hydro-Minéral étant un produit qui pénètre légèrement dans le support par capillarité, les surfaces traitées doivent être propres et saines : elles ne doivent pas comporter de revêtement ou d'additifs synthétiques d'origine organique (peintures, résines, hydrofuge à base de silicone et revêtements filmogènes divers).

**Réaliser toujours un essai avant toute application.**

CONDITIONNEMENT : en bidons de 20 L et 5 L.



Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans des laboratoires externes. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de consulter la dernière version de ce document sur notre site internet et de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont Hydro-Minéral ne pourrait en aucun cas assumer la responsabilité. [Version 7-4.17]

Assistance technique et commerciale France : Mr Paul Mercier 06.33.16.84.90

Hydro-Minéral, Tél : 05.49.05.87.14 Fax : 05.49.05.92.16 Mail : info@hydro-mineral.fr  
ZA Les Sablonnières 79270 EPANNES - Siret : 491 295 598 00024 - APE 2041 Z



FICHE TECHNIQUE



### MISE EN OEUVRE :



Pulvérisateur



Bâche de protection



Adhésif

Pour une protection optimum, il est recommandé de faire un traitement par minéralisation avec le Minéralisant TS avant l'application de l'hydrofuge AG Hydro-Minéral.

Sur support propre, après application de la minéralisation, laisser sécher 2 heures, puis appliquer au pulvérisateur une à deux couches (en fonction de la porosité) à saturation d'hydrofuge Anti-Graffitis Hydro-Minéral (protection de surface), puis laisser sécher 2 heures minimum.

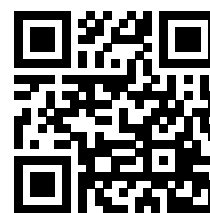
**CONSOMMATION MOYENNE :** 1 Litre = 5 m<sup>2</sup> en fonction de la porosité.

### CONDITIONS ET PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :

| Températures d'applications | Mini | Maxi |
|-----------------------------|------|------|
| Température du support      | 5°C  | 20°C |
| Température ambiante        | 5°C  | 25°C |



Flashez moi !



Pour voir la vidéo d'application



L'hydrofuge AG Hydro-Minéral est prêt à l'emploi. Ne pas le mélanger avec un autre produit, ne pas diluer. Protéger impérativement tous les supports pour lesquels le produit n'est pas destiné : les surfaces vitrées, les huisseries et vérandas en aluminium ou en PVC, les peintures, les boiseries, les véhicules, les supports en métal etc...

En cas de projection accidentelle, nettoyer abondamment à l'eau pure avant séchage du produit.

Ne pas appliquer en plein soleil.

Ne pas appliquer par temps de gel ou risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Ne pas utiliser en pulvérisation par vent fort.

En cas de projection, rincer à l'eau les parties atteintes.



Gouttières



Ouvertures



Vérandas

**Agiter le bidon avant utilisation.**

### NETTOYAGE DU MATÉRIEL :

Nettoyer le matériel à l'eau en rinçant abondamment, ne pas laisser de produit dans le pulvérisateur. Recycler ou éliminer les emballages conformément à la législation en vigueur.

### CARACTÉRISTIQUES :

**ETAT :** liquide **COULEUR :** incolore **ODEUR :** aucune

### PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Lunettes



Gants

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Il appartient aux utilisateurs de consulter la dernière version de ce document sur notre site internet et de prendre toutes les précautions nécessaires à l'utilisation de nos produits. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont Hydro-Minéral ne pourrait en aucun cas assumer la responsabilité. [Version 7-4.17]

Assistance technique et commerciale France : Mr Paul Mercier 06.33.16.84.90

Hydro-Minéral, Tél : 05.49.05.87.14 Fax : 05.49.05.92.16 Mail : info@hydro-mineral.fr  
ZA Les Sablonnières 79270 EPANNES - Siret : 491 295 598 00024 - APE 2041 Z

